



FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Credit

RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Encore plus proche de vous !



2017

33 ans déjà depuis que
notre expérience participe
au changement des vies au Congo.



FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

DES DISTRIBUTEURS DE BILLETS 24H/24 7 JOURS/7

DES D.A.B QUI VOUS SERVENT DE JOUR COMME DE NUIT

ADRESSES UTILES

Brazzaville

CLM La Gare
06 987 90 20
Bd D. Sassou Nguesso
clm.gare@mucodec.com

CLM Brazza Centre
06 987 90 21
Av. William Guynet
clm.brazzacentre@mucodec.com

CLM Talangai
06 987 90 36
N° 02 rue Kombo Tsika
clmtalangai@mucodec.com

CLM Baongo
06 987 90 25
Av. de l'OUA
clm.baongo@mucodec.com

CLM Makélékélé
06 987 90 26
N° 1703 Av. de l'OUA
clm.makelekele@mucodec.com

PV Bikaroua
06 987 90 42
Quartier Lycée Nkombo
pvbikaroua@mucodec.com

Pointe-Noire

CLM Centre Ville
06 987 90 83
N° 26 rue Mouetelli
clm.centreville@mucodec.com

Niari

CLM Dolisie
06 987 90 51
N°1 Av. de la République
clm.dolisie@mucodec.com

Bouenza

CLM Nkayi
06 987 90 53
Av. 31 Decembre
clm.nkayi@mucodec.com



PLUS BESOIN DE FAIRE LA QUEUE PENDANT DES HEURES



Encore plus proche de vous !

SOMMAIRE

Message du Président Fédéral



Entrevue avec le Directeur Général



Qui sommes nous ?



Les MUCODEC en 2017
Faits marquants
Perspectives 2018



Organisation des MUCODEC



Partenariats en 2017



Situation financière

Chiffres clés

Bilan au 31 décembre 2017

Compte de résultat au 31 décembre 2017

Certification des éléments financiers



Annexes



Message du Président Fédéral



Chers élus,
Chers salariés,
Chers partenaires,
Mesdames et Messieurs,

L'honneur m'échoit de m'adresser à vous par ce canal, pour la première fois en ma qualité de Président Fédéral. L'année 2017 qui s'est achevée a été difficile et angoissante pour des raisons que vous connaissez tous très bien.

C'est une année qui a été marquée essentiellement par la tenue réussie des assises des Assemblées Générales Ordinaires des Caisses Locales et de la Fédération ; la mise en œuvre des textes statutaires et réglementaires de l'entreprise adoptés au cours de l'Assemblée Générale extraordinaire du 30 septembre 2016 ; la conduite à terme du processus de désengagement des MUCODEC vis-à-vis des MUCADEC. Ce qui a marqué la rupture de la convention de partenariat tripartite MUCODEC-CICM-MUCADEC. 2017 aura été marquée aussi par le renforcement du partenariat avec le CICM avec l'organisation d'un séminaire de formation des élus fédéraux en marge de la tenue de la troisième session du Conseil Fédéral en novembre 2017 ; par les inaugurations du Point de Vente Marché à Dolisie et de la Délégation Régionale Plateaux Cuvettes Sangha (abritant aussi la Caisse Locale MUCODEC Oyo) en présence du Directeur Général de la Confédération du Crédit Mutuel de France ; par la pression fiscale qui n'a cessé de prendre de l'ampleur mettant ainsi notre entreprise en difficultés et par la baisse drastique des encours dépôts avec pour conséquence l'augmentation du coefficient d'engagement de l'entreprise. Ce qui avait conduit la Fédération à suspendre momentanément l'octroi des crédits ordinaires à nos sociétaires. Enfin, en 2017 nous avons connu la montée de radio MUCODEC dans le bouquet canal SAT (452).

L'année 2018 commence, vous le savez, dans notre pays par des difficultés économiques, financières et sociales. On utilise fréquemment le terme crise pour qualifier le temps présent où prédominent la

morosité et le pessimisme. Cela me paraît illustrer parfaitement cette période charnière dans laquelle notre entreprise est en difficultés et doit évoluer. Nous devons donc saisir cette occasion pour mettre en place des actions dynamiques qui permettront à notre mutuelle de prendre de l'envol après le passage de cet ouragan. C'est dans cet environnement morose que la Fédération des MUCODEC enclenche la dernière année de mise en œuvre du quatrième plan à moyen terme 2016-2018 dont l'objectif général demeure « Raffermer la solidarité mutualiste du Réseau ».

Ainsi, en 2018 nous allons intensifier la communication interne, à tous les niveaux de l'entreprise, et externe à travers des campagnes de sensibilisation sur les produits et services des MUCODEC ; continuer à mettre un accent particulier sur la formation des élus et salariés ; diversifier nos offres en mettant en place des nouveaux produits et services afin de satisfaire les besoins des sociétaires ; mettre un accent particulier sur la gestion des risques dans le renforcement des capacités de l'entreprise ; intensifier les actions de recouvrement pour réduire le taux de risque crédit ; intensifier la sensibilisation à l'endroit des élus, salariés et sociétaires sur les principes et les valeurs du mutualisme ; lancer la fondation MUCODEC et élaborer le cinquième plan à moyen terme 2019-2021. La réalisation de ses activités et la traversée de cette période de turbulence vont nécessiter la prise de conscience de tous les acteurs car nous serons amenés à faire des sacrifices, à relever de nouveaux défis, à donner du sens et de la lisibilité à nos actions et à inventer de nouvelles façons de travailler.

Je compte donc sur vous pour que nous assurions ensemble la résilience de l'entreprise, tout comme vous pourrez compter sur moi pour défendre l'intérêt de l'institution et la réussite collective des équipes dans l'esprit d'intégrité, d'humilité, de patience, d'amour et du respect de nos valeurs mutualistes. Aussi, je vous invite à redoubler d'ardeur dans le travail, à assurer une réelle veille concurrentielle et marketing, à ne pas laisser partir les sociétaires qui sont déjà avec nous, à traiter les dossiers de nos sociétaires avec beaucoup de tact et de prudence. Et surtout, à ne pas verser dans les pratiques dolosives et licencieuses.

Je vous remercie !

Entrevue avec le Directeur général des MUCODEC



Le DG des MUCODEC, Monsieur Dieudonné NDINGA MOUKALA, présente succinctement les grandes tendances d'orientation en 2017 et les objectifs de l'entreprise en 2018.

Question : *Monsieur le Directeur Général, quelle lecture faites-vous de l'année 2017 ?*

Réponse : 2017 a été une année particulièrement chargée et difficile, avec beaucoup d'inquiétudes et d'interrogations. Les MUCODEC ont pu maintenir le cap grâce au travail que nous avons exécuté avec force, courage et abnégation.

Question : *En 2017, quelles ont été les conséquences de la crise économique et financière sur l'activité des MUCODEC ?*

Réponse : Les réalisations de la 2^{ème} année du PMT ont été impactées négativement par la situation économique et financière difficile, manifestée par la baisse des dépôts, les retards de versements des salaires et pensions. Ce qui a pour conséquences l'augmentation du portefeuille en souffrance, l'accroissement du niveau de provisionnement des prêts et de baisse de la rentabilité du réseau.

Ainsi, 2017 a été marquée par la forte pression de l'administration publique sur les impôts et taxes ; la suspension de la vente des devises à cause de l'indisponibilité du fiduciaire en euros auprès de la BEAC, notre unique fournisseur ; la suspension des virements à l'étranger du fait des difficultés de couverture par la BEAC du compte en euro auprès de la BFCM et la suspension momentanée des prêts, occasionnée par la baisse continue des dépôts.

Question : *Alors que doit-on retenir du bilan financier de la Fédération des MUCODEC ?*

Réponse : Les résultats n'ont pas été au rendez-vous. La plupart des caisses ont réalisé des pertes, y compris la SCI. Le résultat du groupe sera bénéficiaire mais en deçà des niveaux habituels.

Question : *Cette situation se poursuit. Sur quoi faut-il donc veiller pour parer à toute éventualité ?*

Réponse : Les points à surveiller en interne sont : la qualité des services dans les caisses qui, au regard

des enquêtes menées, révèlent une faiblesse ; la baisse de l'épargne, matière première du réseau du fait de la crise que traverse notre environnement ; l'augmentation des encours de prêts malgré la crise. Nous serons obligés d'arrêter de faire des crédits dans les caisses qui ne fournissent plus d'effort dans la collecte de l'épargne et dont le taux de l'engagement explose. Cette mesure nous permettra de garantir les retraits d'espèces des sociétaires épargnants en cas de demande.

L'unique point à surveiller en externe est la pression fiscale qui va certainement se poursuivre, le contentieux de l'an dernier n'étant pas totalement soldé.

Question : *Au regard de cette contre-performance, qu'entrevoyez-vous pour 2018 ?*

Réponse : Des actions seront mises en œuvre en 2018 pour améliorer les dépôts, pour lancer et promouvoir les nouveaux produits et services ; pour optimiser le suivi du portefeuille crédit au regard de l'accroissement du taux de risque, pour poursuivre le contrôle permanent. Ces actions vont nous permettre de réaliser les objectifs chiffrés ci-après :

- 354 397 sociétaires + 16 000 ;
- 151 milliards dépôts ;
- 35 milliards de production crédits ;
- 84 milliards d'encours crédits.

Il est prévu d'inaugurer d'ici à la fin de l'année 2018, le siège de la CLM Mouyondzi et certainement le siège de la Délégation Niari Bouenza Lékoumou qui abritera le PV Nkayi.

Question : *Quelles sont les perspectives pour 2018 ?*

Réponse : L'année 2018 va également être difficile, peut-être plus difficile que 2017. La situation financière s'amenuise de plus en plus, les conséquences sont désormais réelles sur les indicateurs commerciaux et financiers. Ce qui engage les MUCODEC à réduire considérablement

leurs prévisions (donc leur train habituel de vie) et leur approche fonctionnelle. Cette année, il nous faut une grande vigilance et une grande prudence. De l'agent d'opération clientèle, chargé d'ouverture des comptes, chargé d'opération à la clientèle, chargé de crédit jusqu'au Gérant et RPV, les collaborateurs dans les délégations régionales et au siège, nous devons désormais être conscients que l'avenir des MUCODEC repose plus que jamais sur notre sens de responsabilité au quotidien, notre professionnalisme et notre rigueur, mais aussi, sur notre dévouement dans le suivi et la réalisation de nos diverses activités.

Des efforts considérables doivent être conjugués par tous. Oui, nous avons besoin de bravoure, de détermination et de pragmatisme pour esquiver les rafales de cette crise, si elle venait à persister, et surtout, ne pas nous laisser emporter par elle. Soyons tous fermes, après l'orage, le beau temps reviendra.

Je vous remercie !



Qui sommes nous ?



A- LA PRESENTATION DES MUCODEC

L'histoire des MUCODEC débute en 1981 quand le Gouvernement Congolais à travers le Ministère de l'agriculture s'engage dans un projet de coopérative d'épargne et de crédit en milieu rural avec l'appui de la Coopération Française. C'est ainsi que vit le jour en 1984 à Madingou la première Caisse coopérative Mutualiste qui deviendra avec l'encadrement du Centre International du Crédit Mutuel (CICM) le réseau que nous connaissons aujourd'hui sous l'appellation de Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit (MUCODEC). Depuis 33 ans, ce réseau mutualiste est une institution de micro finance qui jouit d'une solide réputation et qui occupe au Congo Brazzaville une place de premier plan par le volume de l'épargne et la valeurs cumulée des crédits, le nombre de ses membres (sociétaires), par sa présentation sur le territoire national et par la souplesse de ses services financiers ouverts à toutes les couches sociales et catégories professionnelles dans une démarche, à la fois, d'inclusion financière et de la bancarisation. Juridiquement, c'est une occasion à caractère mutualiste organisée en deux niveaux : Le local et le national. Cette organisation non centralisée est régie par le principe de SUBSIDIARITE : au niveau le plus proche du sociétaire, la caisse locale exerce les principales fonctions d'une « agence bancaire » dans une autonomie de décisions.

1- STATUTS

La Fédération des MUCODEC est un réseau de caisses locales autonomes obéissantes à une gestion à deux niveaux. Premier réseau national de micro finance par son taux de couverture géographique et le nombre de ses sociétaires, chaque maillon local fait du réseau MUCODEC un acteur majeur du marché des particuliers et du financement de l'économie nationale. Ses 53 caisses locales et points de vente le socle et le cœur du groupe.

Centre de gravité de l'exercice de notre activité, le niveau local, également appelé premier degré, est le maillon le plus dynamique du groupe. Sa proximité d'avec ses sociétaires (clients), sa réactivité aux demandes et le fait d'offrir tous les services financiers du groupe font de lui le véritable fer de lance du développement de la stratégie du groupe MUCODEC. Et ce niveau dit de 1er degré est constitué de 40 caisses locales et 13 points de vente répartis sur l'ensemble du territoire.

Toutes les caisses locales sont des établissements de micro finance de 1ère catégorie :

- Ce sont des associations mutualistes dotées de capital variable. Chaque caisse est financièrement et juridiquement autonome.
- Le capital (fonds propres) est constitué de participations des membres et de réserves impartageables.
- Les participations sont détenues par les sociétaires qui sont, à ce titre, copropriétaires.

2- MISSIONS DES CAISSES LOCALES

La caisse locale MUCODEC collecte et gère l'épargne des sociétaires, accorde des prêts (aux meilleures conditions possibles), propose l'ensemble des services financiers et dégage les excédents nécessaires pour son développement.

3- FONCTIONNEMENT DES CAISSES LOCALES

Le réseau MUCODEC est régi par les principes de la coopération et de la solidarité. Les responsabilités s'exercent d'abord au sein de la caisse locale. Elles sont chaque année encadrées par une assemblée générale des sociétaires pour apprécier le bilan de l'exercice passé et pour renouveler par élection démocratique les membres (Elus) du Conseil d'Administration et des autres entités de la caisse locale.

Ces rencontres sont des moments forts qui distinguent les MUCODEC des autres banques et structures financières.

Les autres responsabilités sont assurées au 2^{ème} degré par le Conseil d'Administration Fédéral (Elu par les Présidents de l'ensemble des caisses) et la Direction Générale. Celles-ci portent essentiellement sur les rapports avec les partenaires ou organismes nationaux et internationaux du secteur de la finance, avec le Gouvernement et sur les choix d'encadrement technique (formation, technologies...).

La subsidiarité est un principe de base. L'organisation décentralisée permet de maintenir la prise des décisions au plus proche des besoins des sociétaires, favorisant la responsabilité et l'esprit d'entreprise. En étroite collaboration, les élus et les salariés améliorent ainsi constamment la qualité des services offerts aux sociétaires. La caisse Locale MUCODEC est donc constituée de techniciens salariés et d'Elus bénévoles.

Son conseil d'administration comprend:

- ▶ **Un bureau de trois membres** : Un président, un vice président et un secrétaire.
- ▶ **Une commission vie et Développement** : Composée de trois membres, chargée du suivi des indicateurs de développement de la caisse, elle est responsable des animations commerciales, propose des stratégies d'amélioration des indicateurs de développement (sociétariat, épargne, crédit).
- ▶ **Une commission contrôle** : Composée de trois membres, elle est chargée de veiller à l'application des textes et au respect des procédures de la Caisse
- ▶ **Un comité de crédit** : Composé de quatre membres, examine les dossiers de crédit transmis par la gérance, appuie les salariés dans l'analyse des dossiers, le suivi et le recouvrement des créances de la Caisse.

4- RATTACHEMENT

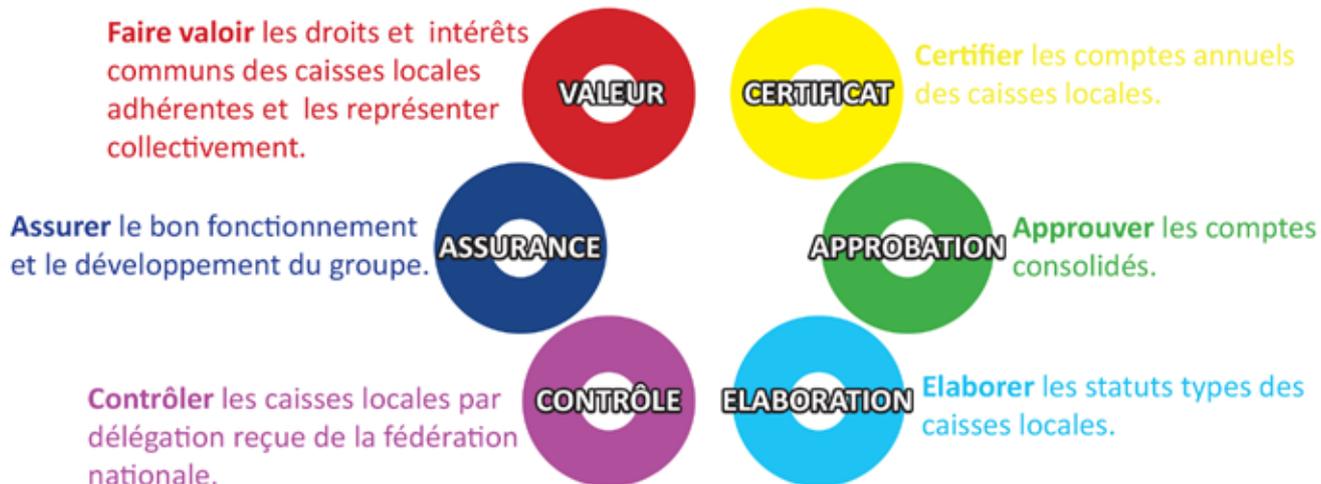
La Fédération est un Organe de stratégie et de contrôle, elle fédère l'ensemble du Réseau des caisses locales des MUCODEC.

Les 53 caisses locales et points de vente du réseau MUCODEC sont regroupés en une fédération et une caisse fédérale pour les missions qu'elles ne peuvent accomplir eux-mêmes. Le capital de la caisse fédérale est détenu par l'ensemble des caisses locales. La fédération assure la représentation du réseau MUCODEC et la solidarité financière au niveau national.

5- AU NIVEAU NATIONAL

Second maillon du réseau MUCODEC, le niveau national est représenté par la fédération et la caisse fédérale. Les deux, réunies, créent un groupe à part entière qui représente le réseau MUCODEC au plan national.

6- MISSIONS DE LA FEDERATION



7- MISSION DE LA CAISSE FEDERALE

La caisse fédérale est un organe financier et technique, elle assure les fonctions bancaires (gestion des liquidités et présentation des services financiers).

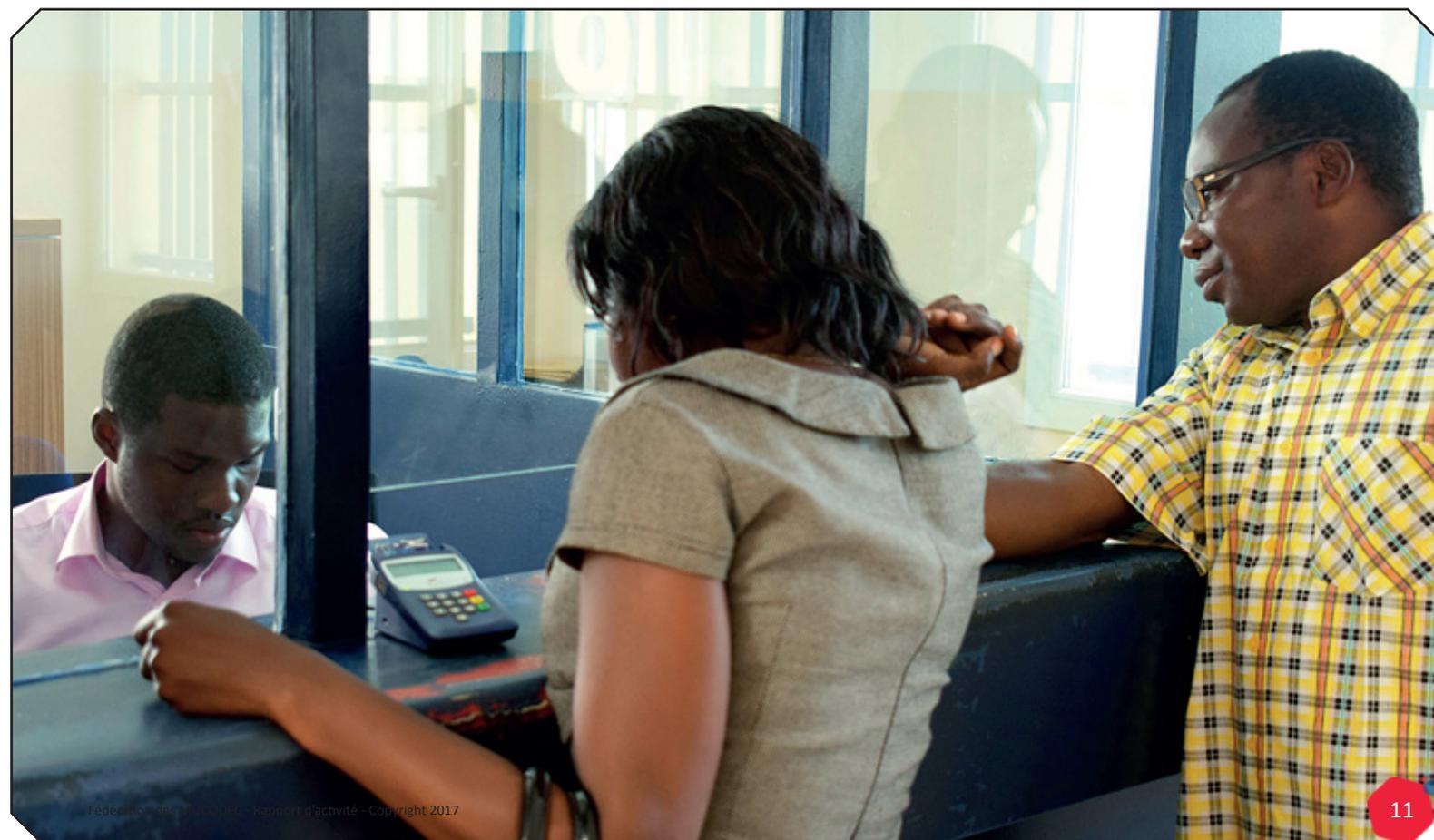
Elle sert à :

Mettre en commun les moyens financiers.

Améliorer le fonctionnement technique et financier.

Gérer les disponibilités (gestion de liquidités, prestations de services financiers).

Servir de relais entre la Banque Centrale et les Caisses Locales.



B- PANORAMA DES ACTIVITES

1- ACTIVITES

La proximité est le cheval de bataille des MUCODEC. Ayant une implantation nationale dans les 12 départements administratifs du pays, cette proximité se manifeste par la création de nouvelles agences. Celles-ci peuvent être des Caisses locales ou des Points de vente, c'est-à-dire des entités annexes des caisses. Cette politique de proximité permet aux sociétaires d'accéder beaucoup plus facilement à leurs comptes MUCODEC et à tous les autres services financiers des MUCODEC. La monétique devient une réalité palpable auprès de tous les sociétaires. Certaines caisses de l'hinterland sont dotées de distributeurs automatiques de billets pour satisfaire continuellement aux besoins de nos membres qui peuvent faire des opérations d'une caisse à l'autre sans la contrainte de le faire dans la caisse dont ils sont sociétaires.

Aujourd'hui le patrimoine immobilier des MUCODEC est important. Sa gestion est assurée par la Société Civile Immobilière (SCI) dont le capital est tenu à 100 % par les MUCODEC.

La construction de nouveaux bâtiments pour abriter les sièges des différentes entités du groupe participe à l'effort d'amélioration de l'accueil des sociétaires et de la visibilité des MUCODEC. De plus en plus, présents sur le terrain, les élus et les salariés intensifient les actions commerciales, suscitent les adhésions, fidélisent et mobilisent les sociétaires pour les assemblées générales. Les MUCODEC contribuent ainsi à augmenter le taux national de bancarisation : aujourd'hui près de la moitié de la population congolaise est concernée directement ou indirectement par les MUCODEC.

2- LE RESEAU

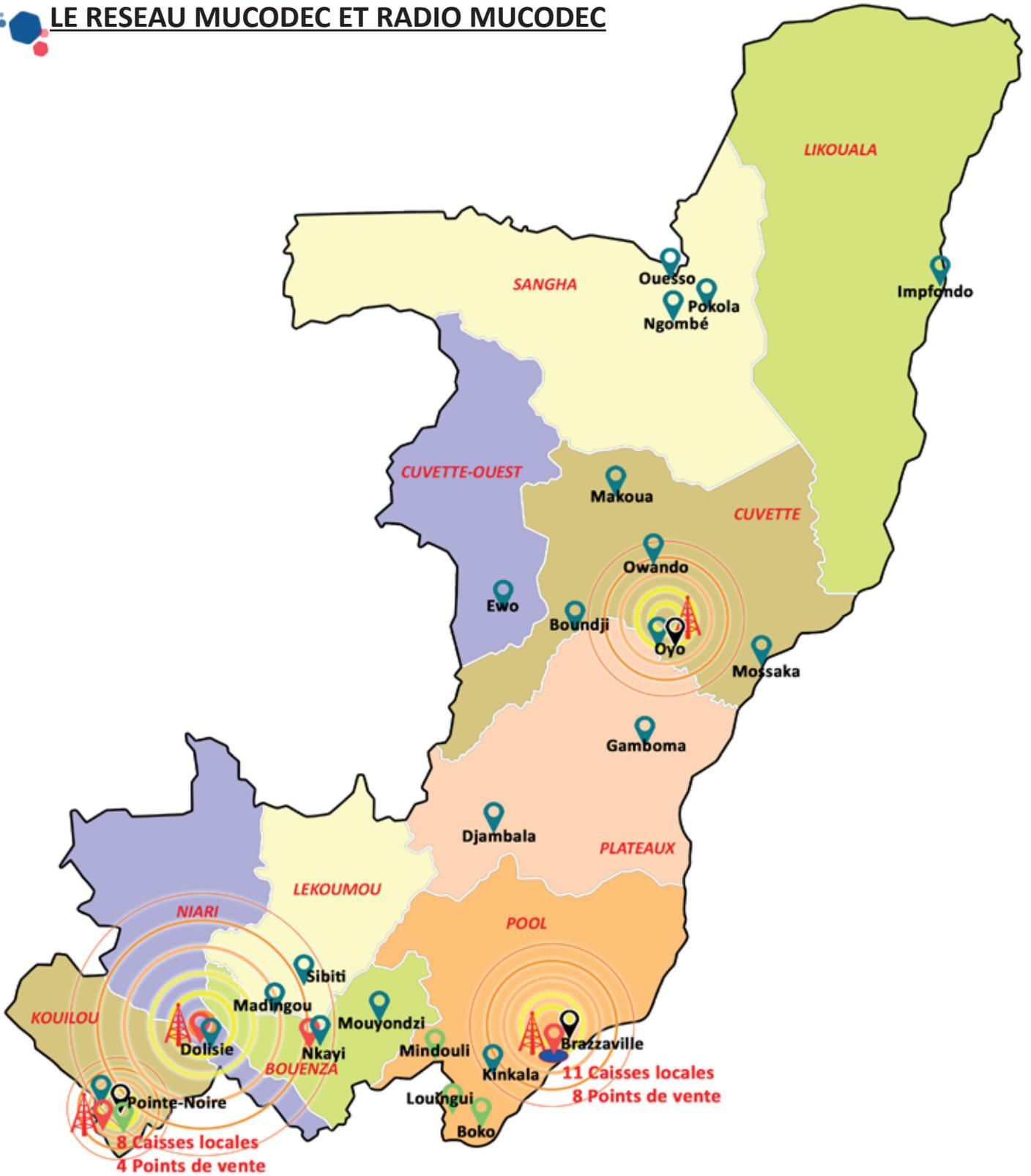
En 2017, la présence du réseau MUCODEC s'est caractérisée par 53 agences réparties comme suit : 40 caisses locales et 13 points de vente sur 49 sites à travers 3 délégations régionales. Celles-ci sont des représentations de la Direction Générale participant à l'effort d'amélioration de l'efficacité et du fonctionnement du réseau.

Sites MUCODEC	Délégation BPL (Brazzaville)	Délégation PKNBL (Pointe-Noire)	Délégation PCS (Oyo)	Total Réseau
Caisses locales	16	13	11	40
Points de vente	8	5	0	13
TOTAL	24	18	11	53





LE RESEAU MUCODEC ET RADIO MUCODEC



LEGENDE

- Fédération, Caisse fédérale, Direction
- Caisse locale
- Point de vente
- Point de vente délocalisé
- Délégations :
 - BPL (Brazzaville) 24 CLM et PV
 - PNK (Pointe-Noire) 11 CLM et PV
 - NBL (Nkayi) 7 CLM et PV
 - PCS (Oyo) 11 CLM
- Antenne radio
- Emission ondes radio

Radio MUCODEC sur CanalSat (452), sur Internet (www.mucodec.com) et en FM (100.3 Mhz) dans les localités suivantes :

Brazzaville	Loudima	Ignié
Pointe-Noire	Louvakou	Sibiti
Dolisie	Mont-Mbelo	Tchikapika
Diosso	Nkayi	Tiamba-Nzassi
Hinda	Obouya	Boundji
Kimongo	Ollombo	
Loango	Oyo	

MUCODEC, mon Avenir...



Encore plus proche de vous !



A - FATS MARQUANTS

1 - ELECTION DU NOUVEAU PRESIDENT FEDERAL

En 2017, un grand changement s'est opéré à la tête de la Fédération des MUCODEC.

En effet, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération tenue le 06 avril 2017 à Point-Noire, un nouveau Président du Conseil d'Administration Fédéral a été élu.

Florian MOUGNENGUE BITANDA a succédé à Roger BOUDIMBOU, Président de la Caisse de Nkayi, qui aura passé trois ans à la tête de notre institution.

Le nouveau Président de la caisse de MOUYONDZI. Il occupe le poste de 1er Vice-Président dans l'équipe de l'ancienne mandature du Conseil d'Administration.

Né le 14 décembre 1969 à Dolisie, Florian MOUGNENGUE BITANDA est enseignant de profession (professeur certifié de sciences physiques dans les collèges d'enseignement général de 13ème échelon) et est sociétaire de la CLM Mouyondzi depuis 1996. Il en est devenu le Président du Conseil d'administration en avril 2006.

Avant son élection au poste de Président du Conseil d'Administration Fédéral, il a occupé tour à tour, au niveau de la Fédération, les fonctions suivantes :

- Depuis 2009 : Représentant de la CLM Mouyondzi au Conseil d'Administration de la Fédération ;
- 2009-2012 : Secrétaire du Bureau de la Délégation Fédérale Kouilou-Niari-Bouenza-Lékoumou ;
- 2011-2014 : Membre de la commission placement ;
- Avril 2014-avril 2017 : Président du Bureau de la DFD PKNBL ;
- Juin 2014-avril 2017 : Membre du Comité d'Audit et d'Ethique ;
- Mai 2014-avril 2017 : Premier Vice-président de la Fédération des MUCODEC.



2- SEJOUR DE TRAVAIL DE LA DELEGATION DU CREDIT MUTUEL (FRANCE)

Les MUCODEC ont reçu , du 05 au 11 août 2017 , une délégation de haut niveau du Crédit Mutuel (France).C'était la première fois, depuis la création de cette organisation mutualiste congolaise en 1984 et l'existence du partenariat technique entre elle et le Centre International du Crédit Mutuel (CICM) que notre Institution recevait , en séjour de travail, pour le renforcement de la dynamique de notre collaboration, des hautes personnalités de cette banque mutualiste française dont le modèle économique, fonctionnel et organisationnel inspire les MUCODEC. Mission conduite par Monsieur Pascal DURAND, Directeur Général de la Confédération du Crédit Mutuel, celle-ci comptait également la présence de deux dirigeants du CICM, Mme Monique GROG, Vice-présidente du Conseil d'administration et Monsieur Christophe BRINDEL, Directeur.

Ces hôtes, durant leur séjour au Congo, ont pu

deviser avec les élus et les salariés MUCODEC. Ils ont eu des séances de travail avec le Président de la Fédération et le Directoire de l'organisation pour saisir avec justesse les contours humains, sociaux et financiers de l'institution. Ils ont, par ailleurs, ont eu l'occasion d'apprécier les échanges de nos élus fédéraux en participant à la 2ème session du Conseil d'administration fédéral abritée par la CLM d'Oyo, localité où ils ont aussi participé à la cérémonie d'inauguration du nouveau bâtiment abritant à la fois les sièges de la Délégation Régionale Plateaux-Cuvettes-Sangha et de la Caisse locale d'Oyo.

Parallèlement, les hôtes des MUCODEC ont devisé avec quelques autorités gouvernementale et administrative, dont le 1er Ministre, Monsieur **Clément MOUAMBA** et Monsieur le Préfet de la Cuvette Centrale, Monsieur Jean-Pierre Heyko Lekoba.



3- LA TENUE DES ASSEMBLES GENERALES EXTRAORDINAIRES DES CAISSES DU RESEAU

Du 15 février au 1er mars 2017, les sociétaires de toutes les Caisses Locales MUCODEC ont dû participer, au cours d'une même rencontre, à deux Assemblées générales. La première était l'Assemblée Générale Ordinaire Extraordinaire (AGE). Celle-ci ayant permis à toutes les Caisses de faire évoluer leurs textes statutaires et d'adopter de nouvelles dispositions pour le fonctionnement des caisses locales. L'AGE aura permis, entre autres, de créer une nouvelle instance au sein de l'entité : Le Conseil de surveillance.

La deuxième était, bien entendu, l'Assemblée générale ordinaire (AGO). Toutes les Caisses du réseau ont bien pu les leurs. A l'exception de la CLM Kinkala, dont l'AGE et l'AGO n'ont pu se tenir à cause de la situation d'insécurité qui prévalait dans le Département du Pool.

parapubliques, comme le Centre Hospitalier Universitaire de Brazzaville et l'Université Marien NGOUABI, ont connu des retards dans le paiement de leurs pensions et salaires. Ce qui a mis à mal leurs capacités à faire face à leurs échéances dans le remboursement de prêts contractés.

De façon générale, l'économie nationale étant au ralenti, il n'y a pas eu de vrais flux financiers, pas une vraie circulation monétaire au niveau des différents acteurs économiques. Cela a rabaissé le niveau de l'épargne dans l'ensemble du réseau.

Cette situation a conduit les MUCODEC à suspendre, au cours des derniers mois de l'année, l'octroi des prêts.

5- LA COMPAGNE D'ADHESION

Les MUCODEC ont organisé, du 19 juillet au 17 novembre 2017, une grande campagne d'information et d'adhésion sur toute l'étendue du territoire national.

Par le biais de la Direction commerciale, les salariés et élus MUCODEC s'étaient déployés dans les coins stratégiques de différentes villes (marchés, ronds-points...) pour approcher directement la population. Sous des tentes ou dans une démarche de street-marketing, ces acteurs des caisses locales MUCODEC, non seulement informaient les Congolais sur les produits et services de notre mutuelle, mais procédaient également à l'enregistrement des nouvelles adhésions. Cette campagne aura permis à de nombreuses personnes de devenir sociétaires aux MUCODEC.



4- LES CONSEQUENCES DE LA CRISE ECONOMIQUE SUR L'ACTIVITE DU GROUPE

La crise économique et financière qui secoue le Congo, à cause de la baisse du prix du baril de pétrole, a eu des répercussions négatives sur l'activité des MUCODEC en 2017.

Dans le secteur pétrolier, de nombreux sociétaires ont perdu leurs emplois. Avec pour conséquence de nombreux prêts non remboursés. De même, les pensionnés de la CRF (Caisse de Retraite des Fonctionnaires) et les agents de certaines structures



6- INAUGURATION DE DEUX NOUVEAU BÂTIMENTS

Le patrimoine immobilier des MUCODEC s'est enrichi en 2017 avec la mise en service de deux nouveaux bâtiments. Il s'agit du Point de vente Marché à Dolisie et du bâtiment abritant le siège de la Délégation Régionale Plateaux-Cuvettes-Sangha et celui de la Caisse Locale Oyo. Ceux-ci ont été inaugurés respectivement le 13 juillet 2017 en présence du Préfet du Niari pour le premier, et le 09 août 2017 pour le deuxième en présence de la délégation du Crédit Mutuel (en séjour de travail au Congo), du Préfet de la Cuvette centrale et du Maire de la commune d'Oyo.

Situés dans deux villes secondaires, les deux bâtiments facilitent aux sociétaires l'accès aux différents services par la qualité de l'accueil et des commodités, d'une part, et permettent aux salariés et Elus de travailler dans de bonnes conditions pour répondre efficacement aux problèmes des sociétaires, d'autre part.

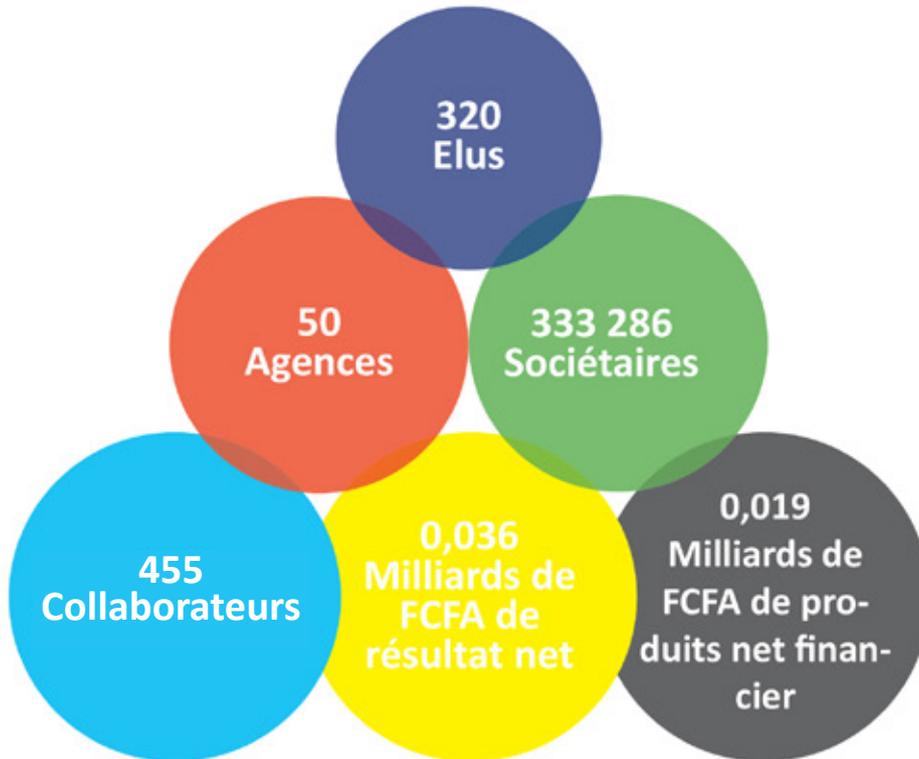


7- RADIO MUCODEC DANS LE BOUQUET CANAL SAT

Depuis juin 2017, Radio MUCODEC est entrée dans le bouquet Canal Sat. Elle y est disponible à la chaîne 452. L'objectif étant de garantir une réception du signal avec moins de perturbations dans les zones couvertes par nos relais, de donner la possibilité à tout citoyen de capter Radio MUCODEC par le biais du décodeur Canal Sat quel que soit son lieu de résidence, de réduire les coûts des télécommunications et d'avoir la possibilité d'implanter d'autres relais dans d'autres localités où sont présentes les caisses MUCODEC.

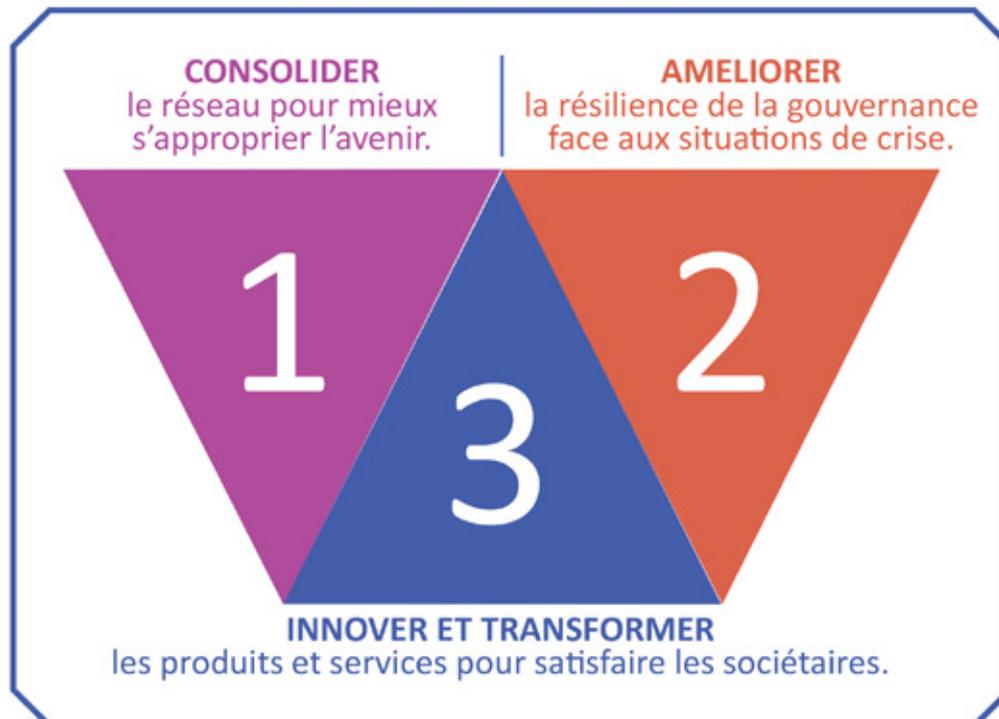


8- LES CHIFFRES CLES



9- POURSUITE DU PLAN A MOYEN TERME -PMT4 2016 - 2018

3 GRANDS AXES STRATEGIQUES



B- PARTENARIATS

1- PARTENARIATS PAR LE BIAIS DE RADIO MUCODEC

Radio MUCODEC a permis de développer quelques partenariats avec des entités privées et publiques. La radio a accompagné UNICONGO, le syndicat du patronat congolais, dans la réalisation de l'édition 2017 de la journée internationale de la sécurité au travail.

Sur le plan culturel, la radio a été à côté des festivals et autres événements culturels ayant eu lieu à Brazzaville et à Pointe-Noire. On notera le festival International du rire « Tuseo », les festival Nsangu Ndjindji, Kimoko....

2- CFI : FORMATION DE TROIS JOURNALISTES AUX RESEAUX SOCIAUX

Radio MUCODEC a été retenue par CFI (Canal France International) pour bénéficier d'une formation en réseaux sociaux par l'entremise de quelques personnes de son équipe.

Il s'agit de la formation de deux journalistes et du responsable de la radio. Ces personnes se sont rendues successivement à Abidjan et à Dakar pour les différentes sessions relatives à cette formation consistant à permettre aux journalistes d'être à même de proposer (ou d'intéresser les jeunes se focalisant sur les réseaux sociaux) les contenus des médias classiques à travers un plan de développement des plateformes digitales.



C- LE POIDS DES MOTS

1- POINT DE VUE DU DG DE LA CONFEDERATION DU CREDIT MUTUEL SUR LES MUCODEC



« Nous sommes partenaires des MUCODEC en assistance technique pour le développement et la promotion de ce Groupe depuis 33 ans et donc qui s'est bien développé au Congo. J'ai dit au Premier Ministre, je suis très impressionné par le travail qui a été réalisé par les MUCODEC, par la dynamique de ce Groupe, le développement de ce Groupe de micro finance au Congo. Et je pense qu'aujourd'hui, ce modèle original, puisque c'est un modèle mutualiste comme le Crédit Mutuel, est vraiment une réponse aux besoins de développement du pays, puisque dans ses valeurs, dans son mode d'exercice de l'activité bancaire, il répond tout à fait à un pays qui a besoin de se développer.

Une banque dans un pays subit bien entendu les fluctuations de la situation économique, les MUCODEC c'est un réseau qui a des ratios financiers.

Moi je me suis amusé à traduire les chiffres des MUCODEC par rapport aux ratios financiers internationaux que je pratique couramment ; réellement les MUCODEC c'est un Groupe bancaire extrêmement solide, bien évidemment qui sera amené un peu à souffrir de la situation économique du Congo mais, vraiment c'est un Groupe dans lequel on peut avoir toute confiance ».

Pascal DURAND

DG Confédération du Crédit Mutuel de France, extrait d'une interview sur Télé Congo.

2- LA PLACE DES MUCODEC AU CONGO EXPLIQUEE PAR LE PRESIDENT FEDERAL



« Aujourd'hui, 33 ans plus tard, votre institution bat le record de longévité des organismes bancaires de l'histoire de notre pays.

Aujourd'hui, les MUCODEC sont la première institution financière congolaise ayant une implantation sur toute l'étendue du territoire national.

Aujourd'hui, au moins un membre de chaque famille congolaise est détenteur d'un compte aux MUCODEC. Aujourd'hui, la Fédération des MUCODEC est la première entité à bancariser les Congolais venant de toutes les couches de notre société et à vulgariser la culture de l'épargne auprès de nos concitoyens.

Aujourd'hui, les MUCODEC sont la seule institution financière au Congo où les sociétaires ne sont pas que clients, mais aussi copropriétaires de ce bel outil d'épargne et de crédit ».

Florian MOUGNENGUE BITANDA

Extrait du discours prononcé le 09 août 2017 à l'inauguration du bâtiment de la Délégation Plateaux-Cuvettes-Sangha.

MUCODEC, notre histoire commune !



Encore plus proche de vous !

Organisation des MUCODEC



Les MUCODEC sont une entité qui se développe sous la houlette de deux organes de pilotage au niveau de la Fédération dont le rôle est de dicter la politique générale de l'institution. Elle compte 4 instances : l'assemblée générale fédérale, le conseil d'administration fédéral, le comité national du crédit et la direction générale.

Au niveau managérial, deux instances cohabitent. Il y a, d'une part, le Conseil d'Administration Fédéral, organe faîtière ayant la vocation de conduire la politique de l'institution et de porter la voix des sociétaires au niveau décisionnel, et de l'autre, la Direction Générale, bras technique pour la mise en œuvre des choix et de la vision du groupe.

A - LA GOUVERNANCE

Les MUCODEC sont une association particulière. Entre sociétaires, élus et salariés, le mutualisme implique une collaboration directe des uns envers les autres. Le personnel salarié et les élus bénévoles travaillent la main dans la main pour atteindre les objectifs de leur caisse. Autant au niveau local que de celui de la Fédération.

Les sociétaires élisent en Assemblée Générale leurs représentants. Ainsi, l'Élu accomplit un travail bénévole et est animé par la volonté de satisfaire aux attentes des autres mutualistes à travers un travail qui porte des fruits pour l'intérêt général.

L'élu s'engage donc par lui-même vis-à-vis de la collectivité, pour l'intérêt de tous. Il doit avoir la capacité de prendre des décisions et a le devoir répondre de ses actes. Ayant reçu délégation des sociétaires, les élus des MUCODEC répondent de leurs actions individuelles et participent de façon responsable à la bonne gestion de leur caisse locale. Les choix qu'ils effectuent tout au long de leur mandat sont guidés par ce principe.



B- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION FEDERAL

Le conseil d'administration fédéral est composé des administrateurs issus de quelques conseil d'administration des caisses locales, élus en assemblée générale de la fédération.

Seul le président de la fédération (représentant une caisse locale est élu intuitu personae). Le conseil se réunit quatre (4) fois par an et décide des grandes orientations stratégiques de la fédération. Il comprend un bureau de six membres : le président, trois (3) vice- présidents, deux (2) secrétaires généraux et neuf (9) administrateurs.



Florian MOUENGUE
Président



Constant NZOUNGANI ELOU
Vice Président



Guy Blaise IPEMBA
Secrétaire chargé de
l'administration



BOUKONGOU BOUBAKAR
Secrétaire chargé du suivi
budgétaire



Jean Marcel IBENI
Secrétaire chargé du
contrôle



Roger BOUNDIMBOU
Membre



F.J. MOUSSA-IPALAT
Membre



Ananias Magloire N'DZIO
Membre



P.M. YAMBA MANANGA
Membre

C- LA DIRECTION GENERALE

Cet organe technique implémente la politique de l'institution votée par le conseil d'administration fédéral (CAFD). Il est le bras technique du groupe et rend compte de sa gestion et de son bilan au CAFD. A qui il soumet pour validation ses choix stratégiques.

La Direction Générale des MUCODEC est composée de 09 sous-directions techniques dont les missions concourent toutes à l'atteinte des objectifs du groupe.



Ronan LAUDEN
Secrétaire Général



Dieudonné NDINGA
Directeur Général



Jean Claude ADOUA
Directeur Général Adjoint



Brice MIZELET
Directeur du Contrôle et de l'Audit



Fidèle MOUKOUYOU
Directeur de l'Organisation



Christine Rosie EBAM
Directrice de la Logistique



Nadine MAZABA
Directrice des Systèmes
d'Information



Romaric METALA
Directeur Financier



KOUSSOUKOUAMA
Directeur des Ressources
Humaines



Judicaël YELA
Directeur Commercial



Ghislain MVOUAMA
Directeur des Risques et
Engagements



Talance NSOUARY
Directeur de la SCI

D- LES DELEGATIONS FEDERALES

Dans le fonctionnement quotidien des MUCODEC, aussi bien au plan technique que de celui de la gouvernance, entre la fédération et la caisse, il y a un organe intermédiaire : La Délégation fédérale.

En 2017, on en comptait quatre : A savoir :

- ▶ La délégation Brazzaville - Pool - Likouala (BPL) siégeant à Brazzaville ;
- ▶ La délégation Pointe-Noire - Kouilou (PNK) siégeant à Pointe-Noire ;
- ▶ La délégation Plateaux - Cuvettes - Sangha (PCS) siégeant à Oyo ;
- ▶ La délégation Niari-Bouenza-Lekoumou (NBL) siégeant à Nkayi.

E- TABLEAU RECAPITULATIF DES RH





FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

CICM

Le Centre International du Crédit Mutuel (CICM) est le traditionnel partenaire technique des MUCODEC. C'est une association à laquelle participe les 18 Groupes régionaux de Crédit Mutuel, la Confédération Nationale et la Caisse Centrale du Crédit Mutuel en France. Sa mission vise à favoriser la création et la pérennisation de réseaux mutualistes d'épargne et de crédit pour contribuer à l'indépendance financière des populations dans les pays émergents qui lui en font la demande. Jusqu'en 2016, un cadre du CICM était Secrétaire Général aux MUCODEC.

IFC

Les MUCODEC appuient la diffusion de la culture congolaise grâce à un partenariat avec l'IFC de Brazzaville. Cet appui est à la fois financier et communicationnel puisque Radio MUCODEC relaie quotidiennement les informations sur la programmation de cette entité.

APEMF

L'Association Professionnelles des Etablissements de Micro finances du Congo (APEMF), créée en 2002, veille à consolider le secteur et participe aux réflexions et à la formulation de la politique nationale de micro finance. L'APEMF travaille au renforcement de la transparence du secteur et facilite la concertation entre les institutions membres. Les MUCODEC en constituent un grand pilier. Les MUCODEC représentent la première institution du pays avec plus de 320 000 sociétaires (Clients). Sur la totalité des crédits octroyés par les EMF, plus de 80% proviennent du réseau MUCODEC.

SIIMEC

Depuis de nombreuses années, pour toutes les opérations dans les caisses, les MUCODEC utilisent un applicatif édité par la SIIMEC. Il s'agit de SIBANQUE. Il permet de combiner des modes de fonctionnement variés.

**BISO PLUS, JUSQU'À
900.000 FCFA LA SEMAINE !**



**BISO PLUS
C'EST ENCORE PLUS GRAND**

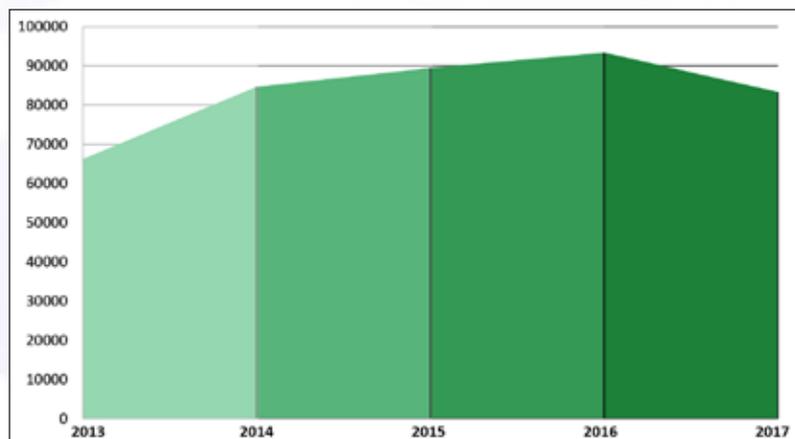


Encore plus proche de vous !



A- LES CHIFFRES CLES EN FCFA

Encours crédits Histogramme de 2013 à 2017

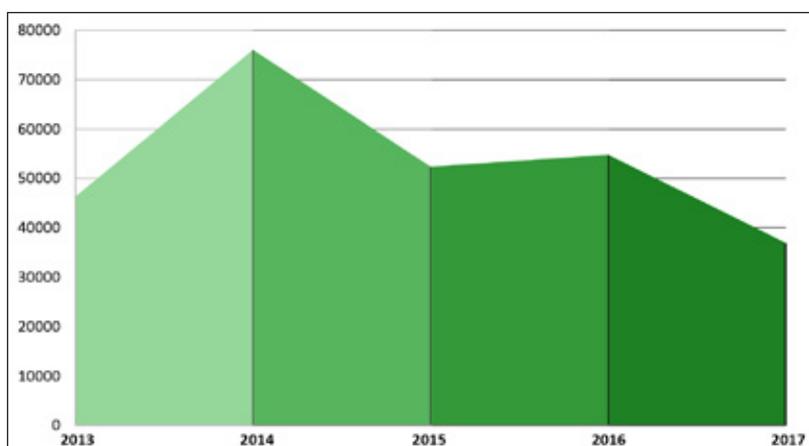


Indicateurs de notre activité

Evolution de notre taille					
Au 31 décembre	2013	2014	2015	2016	2017
Sociétariat	303 480	318 869	322 003	322 408	333 286
Caisses locales et PV MUCODEC	51	52	53	50	54
Salariés	470	466	478	480	455
Evolution de notre activité					
Encours épargne (en millions de FCFA)	166 216	172 387	166 473	154 170	139 842
dont Compte épargne	136 640	140 523	129 719	117 943	105 240
dont Compte courant	29 576	31 866	33 477	34 128	32 878
Production crédits	46 316	76 025	52 375	54 790	36 936
Encours crédits (en millions de FCFA)	66 236	84 658	89 450	93 351	83 341
dont Créances douteuses litigieuses	1 746	2 776	3 114	3 830	9 321
dont Provision sur prêts	1 419	1 978	2 254	2 582	6 953
Bilan et fonds propres					
Fonds propres	26 806	31 332	35 027	37 621	36 261
dont Capital social	1 649	2 703	2 737	2 764	2 833
Immobilisations nettes	31 455	30 900	30 941	30 085	26 870
Total bilan	207 852	229 152	217 328	206 993	188 865

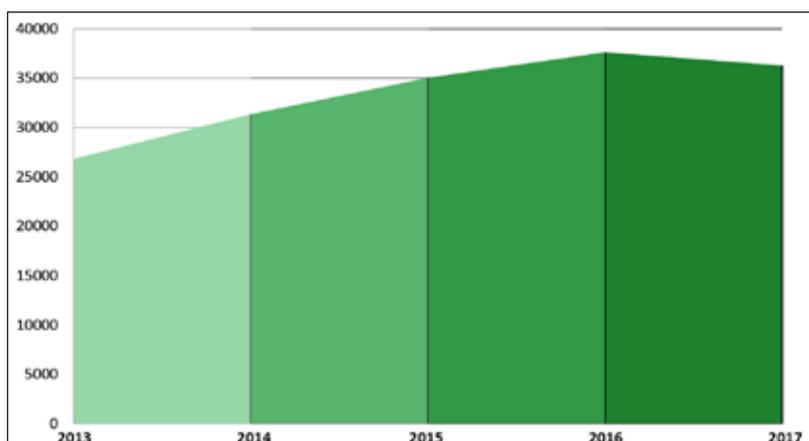
Au 31 décembre	2013	2014	2015	2016	2017
Résultat					
Produit net financier (en millions de FCFA)	16 209	19 264	20 269	20 969	19 486
Produits financiers	18 567	21 824	22 413	23 035	21 465
Charges financières	2 358	2 561	2 144	2 066	1 979
Résultat brut d'exploitation	6 184	8 381	8 743	8 933	7 442
Provisions nettes	1 726	2 578	1878	2 335	3 930
Amortissements	2 548	2 925	2 723	2 522	2 587
Résultat net avant impôts	1 780	3 057	4 123	3 136	1 197
Ratio (%)					
Ratio de solvabilité	26	26	28	30	34
Taux de prêts non productifs (PNP)	2,6	3,3	3,5	4,1	11,2
Taux de provisionnement	81	71	72	67	75
Coefficient d'exploitation	58	55	56	56	62
Rentabilité des actifs (ROA)	0,6	1,1	1,3	0,8	0,3
Rentabilité des capitaux propres (ROE)	13,1	22,5	23,7	15,2	9,6

Production credits Histogramme de 2013 à 2017



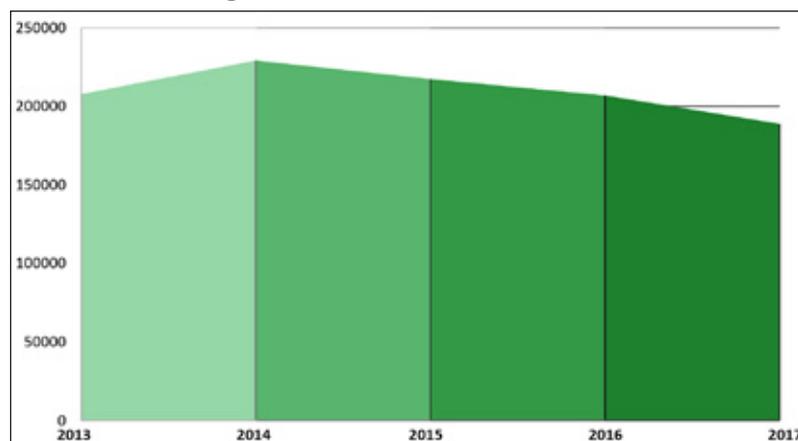
B- BILAN DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

Fonds propres Histogramme de 2013 à 2017



ACTIF (en millions de FCFA)	2016	2017
Valeurs immobilisées		
Frais immobilisés	103	62
Valeurs incorporelles immobilisées	81	27
Immobilisations corporelles	28 909	25 916
Immobilisations financières	992	865
Total valeurs immobilisées	30 085	26 870
Opérations avec la clientèle		
Crédits à moyen terme et long terme	76 011	62 162
Crédits à court terme	12 393	10 595
Découverts et comptes débiteurs à la clientèle	1 117	1 263
Créances en souffrance	1 248	2 368
Stock de marchandises et opérations assimilées	95	111
Total opérations avec la clientèle	90 865	76 386
Comptes de tiers et de régularisation		
Valeurs à recouvrer	1	3
Comptes de tiers	3 067	4 334
Comptes de régularisation	1 827	1 233
Total comptes de tiers et régularisation	4 896	5 570
Comptes de trésorerie et de correspondants		
Titre de trésorerie	32 358	27 431
Comptes à vue des banques et établissements	36 188	37 978
Caisse	12 601	14 518
Total comptes de trésorerie et de correspondants	81 147	79 926
TOTAL BILAN ACTIF	206 993	188 865

Total bilan Histogramme de 2013 à 2017

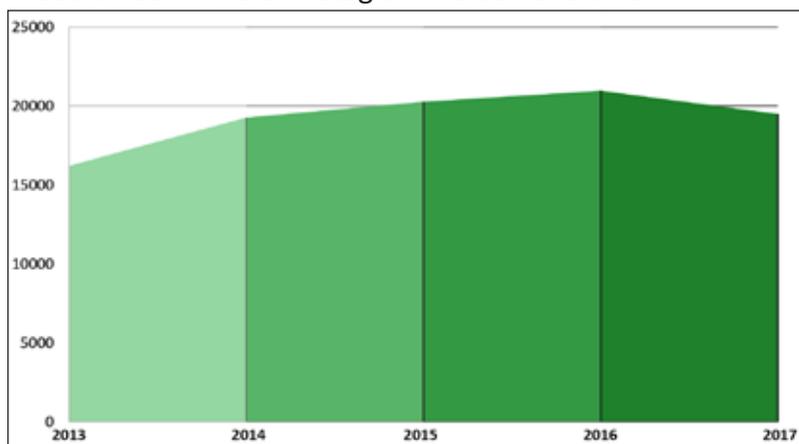


PASSIF (en millions de FCFA)	2016	2017
Capitaux propres		
Capital social	2 764	2 833
Réserves et report à nouveau	6 377	2 791
Résultat de l'exercice	1 643	594
Total capitaux propres	10 784	6 219
Quasi fonds propres		
Fonds constitués, fonds d'affectation, fonds de garantie	26 834	29 617
Subventions d'investissement	2	1
Provisions pour risques et charges	5 952	5 147
Emprunts à long terme	3 617	2 707
Opérations avec la clientèle		
Dépôts à régime spécial et à terme	33	32
Dépôts à vue	152 071	138 118
Autres comptes à la clientèle	2 066	1 692
Total opérations avec la clientèle	154 170	139 842
Comptes de tiers et de régularisation		
Comptes d'encaissement	8	3
Comptes de tiers et divers	4 763	4 846
Comptes de liaison	0	0
Comptes de régularisation souffrance	861	483
Total comptes de tiers et de régularisation	5 632	5 332
TOTAL BILAN PASSIF	206 993	188 865

C- COMPTE DE RESULTAT DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2017 (en millions de FCFA)

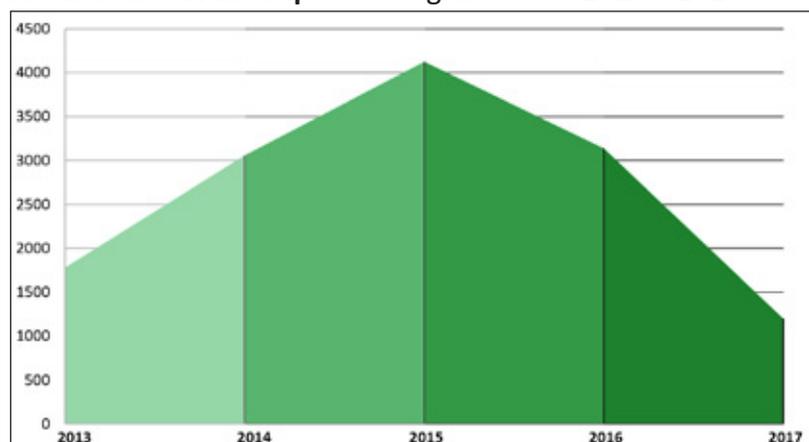
Activités bancaires (en millions de FCFA)	2016	2017
Produits financiers		
Intérêts sur opérations de trésoreries et de placement	1 170	968
Intérêts sur crédits amortissables	14 271	14 046
Intérêts sur dépôts à vue	1 602	1 715
Total produits financiers	23 035	21 465
Charges financières	2 066	1 979
Produits net financier		
Produits sur opérations accessoires	355	689
Charges sur opérations accessoires	671	557
Total produits net financier	20 969	19 486

Produit net financier Histogramme de 2013 à 2017



Fonctionnement (en millions de FCFA)	2016	2017
Résultat d'exploitation global		
Charges de personnel	5 176	5 289
Charge d'exploitation générale	6 329	6 728
Impôts et taxes	214	159
Total résultat d'exploitation global	20 652	19 618
Frais généraux	11 719	12 176
Résultat d'exploitation		
Dotations nettes aux amortissements	2 522	2 587
Coûts du risque	2 335	3 930
Total résultat d'exploitation	8 933	7 442
Résultat courant		
Produits de cession d'éléments d'actifs	28	8
Charges sur cession d'éléments d'actifs	7	3
Autres produits exceptionnels	315	498
Autres charges exceptionnelles	1 276	231
Résultat exceptionnel	940	271
Impôts sur les bénéfices	1 492	602
Résultat net	1 643	594

Résultat net avant impôts Histogramme de 2013 à 2017



**GROUPE MUTUELLES CONGOLAISES D'ÉPARGNE ET DE CREDIT
« MUCODEC »**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
Etats financiers annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

Aux Sociétaires des Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport de commissariat aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 sur :

- le contrôle des états financiers annuels des Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit, établis en Franc CFA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les autres informations et les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements.

I - AUDIT DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels au 31 décembre 2017 des Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit (MUCODEC), qui comprennent le bilan, le compte de résultat, ainsi que l'état annexé.

A notre avis, les états financiers annuels ci-joints, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par la réglementation COBAC sur les Etablissements de Microfinance, relative au Plan Comptable des Etablissements de Microfinance.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'Audit (ISA). Les Responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes comptables (le Code de l'IESBA) et celles qui encadrent le commissaires aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation - Correction des erreurs antérieures portant sur la perte du droit à déduction du crédit de TVA et des frais financiers non incorporables au coût d'acquisition des biens bâtis.

Nous attirons votre attention, sur les notes de l'Etat annexé des états financiers :

3.5. Note 1 relative à la comptabilisation par incorporation dans le report à nouveau de la perte sur le crédit de TVA, en application de la norme IAS 8 relative aux «Méthodes comptables, changement d'estimations comptable et erreurs ».

3.5. Note 2 relative à la comptabilisation par incorporation dans le report à nouveau des frais financiers des emprunts sur les immobilisations non comptabilisées en charge sur les exercices antérieurs, au titre de la norme IAS 8 relative aux «Méthodes comptables, changement d'estimations comptable et erreurs ».

Responsabilité du management et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le management de la société est responsable de la préparation des états financiers conformément aux statuts des Mutuelles Congolaises d'Epargne et de Crédit, aux règles et méthodes comptables des Etablissements de Microfinance prescrites dans la réglementation COBAC relative au Plan Comptable des Etablissements de Microfinance, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au management qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation, et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation sauf si le management a l'intention de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations fournies les concernant par cette dernière.
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs pourraient conduire l'entité à cesser son exploitation.
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les états financiers, et apprécions si les états financiers les opérations et événements les sous-jacents d'une manière telle qu'ils donnent une présentation sincère.

Nous communiquons aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise, notamment l'étendue des travaux d'audit et du calendrier de réalisation prévus et les constatations importantes, y compris toute faiblesse significative du contrôle interne relevée lors de notre audit.

II - AUTRES INFORMATIONS ET VERIFICATIONS SPECIFIQUES PREVUES PAR LA LOI ET LES REGLEMENTS

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'Administration Fédéral. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion mais ne comprennent pas les états financiers annuels et notre rapport du commissaire aux comptes sur ces états financiers annuels et des autres informations.

Notre opinion sur les états financiers annuels (consolidés), ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi et les règlements, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels (consolidés) des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration Fédéral, et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les états financiers annuels (consolidés), et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires.

D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.

A l'exception de l'incidence des points décrits dans la section « *Fondement de l'opinion* », nous n'avons rien d'autres à signaler à cet égard.

En application de la réglementation COBAC relative à l'organisation des Etablissements de Microfinance, nous vous signalons :

1°) Caisses locales exerçant sans agréments

Contrairement aux dispositions de l'article 25 du règlement 01/02/CEMAC/UMAC/COBAC relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité de Microfinance, certaines CLM exercent sans avoir reçu préalablement l'agrément en qualité d'Etablissement de Microfinance. Il s'agit notamment des CLM ci-après : KINKALA, LOANDJILI, TCHIKOBO, TCHIMBAMBA, POKOLA et NGOMBE.

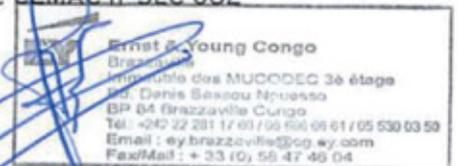
Par ailleurs, de nombreux gérants ne possèdent pas l'agrément du Ministère des Finances, de l'Economie et du Budget, leur permettant d'administrer les CLM mise sous leur gérance.

Néanmoins, il est à noter que les dossiers pour l'obtention desdits agréments ont été déposés auprès de l'autorité de tutelle.

2°) Dénomination des MUCODEC

Le règlement n°01/02/CEMAC/UMAC/COBAC relatif aux conditions d'Exercice et de contrôle de l'activité de Microfinance dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, en son article 6b, stipule que les établissements agréés sont tenus de faire suivre leur dénomination de la mention « Etablissement de Microfinance », suivie des références du texte qui les régit, de celles de leur agrément, de celles de la catégorie dans laquelle ils ont été agréés, et de leur immatriculation. Ce règlement n'est pas effectif au niveau des CLM KINKALA, LOANDJILI, TCHIKOBO, TCHIMBAMBA, POKOLA et NGOMBE dont l'agrément est en cours d'obtention et dont le numéro devra être reporté sur l'enseigne.

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG
Agréé CEMAC n°SEC 062



Ludovic NGATSE
Expert-Comptable Agréé CEMAC n°EC146
Associé

Brazzaville, le 24 avril 2018.

2 OPINION SUR LES COMPTES DES MUCODEC AU 31/12/2017

A Monsieur le Directeur Général des MUCODEC
Boulevard Denis SASSOU NGUESSO-Centre Ville
BP 13 237 Brazzaville
REPUBLIQUE DU CONGO

Objet : Rapport d'audit des comptes des MUCODEC
au 31 décembre 2017

Monsieur le Directeur Général,

Conformément à notre mandat, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après notre rapport détaillé sur les comptes des MUCODEC au 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été arrêtés par les organes de Gestion des MUCODEC.

Notre objectif était d'émettre une opinion sur les comptes tels qu'ils nous ont été présentés. Aussi, le présent rapport n'a pas pour but d'identifier toutes les éventuelles lacunes organisationnelles.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales de l'IFAC. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que ces travaux fournissent une base raisonnable à l'expression de notre opinion :

Sur base des informations mises à notre disposition et des diligences mises en œuvre, nous pouvons certifier que les états financiers des MUCODEC sont réguliers et sincères et donnent l'image fidèle de sa situation financière au 31 décembre 2017.

Les comptes du groupe MUCODEC qui ont été soumis à nos contrôles présentent les caractéristiques suivantes :

Total du bilan:	188 878 789 366 FCFA
Résultat :	594 303 990 FCFA

Fait à Paris le 23 Mars 2018



A- SIGLES ET ABREVIATIONS

ACE : Accord Collectif d'Établissement
AFD : Agence Française de Développement
AOC : Agent d'Opération à la Clientèle
AGO : Assemblée Générale Ordinaire
AGFD : Assemblée Générale de la Fédération
ANIF : Agence Nationale d'Investigation Financière
BC : Bon de Commande
BCAFD : Bureau du Conseil d'Administration Fédéral
BDFD : Bureau de la Délégation Fédérale
BEAC : Banque des États de l'Afrique Centrale
BDEAC : Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale
BISO : Nom attribué à la carte monétique MUCODEC
BL : Bon de Livraison
BPL : Brazzaville Pool Likouala
CA : Conseil d'Administration
CAFD : Conseil d'Administration Fédéral
CC : Chargé de Crédit
CCO : Compte Courant
CCT : Consommation à Court Terme (Crédit)
CDL : Créance Douteuse et Litigieuse
CFD : Caisse Fédérale
CFPB : Centre de Formation de la Profession Bancaire
CGA : Convention Générale Annulé
CHOC : Chargé d'Opération à la Clientèle
CICM : Centre International du Crédit Mutuel
CLM : Caisse Locale MUCODEC
CMF : Crédit Mutuel de France
CMCA : Caisse Mutuelle du Centrafrique
CMT : Consommation à Moyen Terme (Crédit)
CNI : Carte Nationale d'Identité
COBAC : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
CODIR : Comité de Direction
COMPLIANCE : Conformité
CRV ou CRW : Crédit Revolving (Moyen terme)
CTX : Contentieux (Créance)
DAB : Distributeur Automatique de Billets
DI : Déclaration d'Information / Déclaration d'Importation
DS : Déclaration de Soupçon
E-LEARNING : Formation en ligne (Internet)
ECT : Equipement à Court Terme (Crédit)
ELU : Personne physique représentant les sociétaires
EMT : Equipement à Moyen Terme (Crédit)
EPA : Epargne (Compte épargne)
FD : Fédération
FMD : Fond de Mutualisation Décès
GAFI : Groupe d'Action Financière
GERANT : Personne qui gère une caisse MUCODEC
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
HCT : Habitat à Court Terme (Crédit)
HLT : Habitat à Long Terme (Crédit)
ICT : Investissement à Court Terme

IMT : Investissement à Moyen Terme
ISO 9001 : Norme Internationale pour le Management de la Qualité
ISO 140001 : Norme Internationale pour le Management de l'Environnement
ITB : Institut de Technique Bancaire
LAB : Lutte Anti Blanchiment
LBC/FT : Lutte Contre le Blanchiment des Capiteaux et le Financement du Terrorisme
MUCADEC : Mutuelles Camerounaises d'Épargne et de Crédit
MUCODEC : Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit
NIU : Numéro d'Identification Unique
OMOA : Opérateur Monétique Africain
OPD : Opération Déplacée
OPDHC : Opération Déplacée Hors Connexion
CHOUSC : Chargé d'Ouverture et de Suivi de Comptes
PCA : Plan de Continuité d'Activités
PCS : Plateaux Cuvette Sangha
PKNBL : Pointe-Noire Kouilou Niari Bouenza Lékoumou
PNF : Produit Net Financier
PNP : Prêt Non Performant
PRO : Prêt à Risque Nul (prêt et risque zéro, un prêt sur épargne)
PRV : Prêt Revolving
PV : Point de Vente
PRW : Prêt Revolving (w pour les 2 V de revolving)
PRV ou PRW : Prêt Revolving (Court Terme)
PSP : Prêt Sur Pension
QSE : Qualité Sécurité Environnement
RIB : Relevé d'Identité Bancaire
RDP : Retrait Déplacé
ROA : Rentabilité des Actifs
ROE : Rentabilité des Capitaux Propres
RPV : Responsable de Point de Vente
RSE : Responsabilité Sociétale de l'Entreprise
SCI MUCODEC : Société Civile Immobilière MUCODEC
SCT : Saisonnier Court Terme (Crédit)
SESAME : Logiciel de déclaration des données
SOCIETAIRE : Membre adhérent d'une Caisse Locale MUCODEC
TCT : Trésorerie et Court Terme
TPE : Terminal de Paiement Electronique
UE : Union Européenne



B- ADRESSES UTILES

Fédération des MUCODEC

06 987 90 00 / 05 547 90 00
Bd D. Sassou NGUESSO
Assistance.dg@mucodec.com
contact@mucodec.com
BP 13237 – Centre-ville

Délégation de Pointe-Noire

06 987 90 80 / 05 547 90 80
Av. Charles De Gaulle
Secretariat.pnr@mucodec.com
BP 5909

Délégation d'Oyo

06 987 90 64 / 05 547 90 64
Av. Marien NGOUABI
Secretariat.oyo@mucodec.com

Délégation de Nkayi

05 547 90 12
Av. Marien NGOUABI
Secretariat.nkayi@mucodec.com

Radio MUCODE

Brazzaville : 06 987 91 84
Pointe-Noire : 06 987 91 85
radio@mucodec.com

BRAZZAVILLE

CLM La Gare

06 987 90 20
Bd D. Sassou Ngeesso
Cm.gare@mucodec.com

PV La Coupole

06 987 90 23
N°54 Av. de l'Indépendance
Pv.lacoupole@mucodec.com

CLM Brazza Centre

06 987 90 21
Av. William Guynet
Cm.brazzacentre@mucodec.com

CLM Baongo

06 987 90 25
Av. de L'OUA
Cm.baongo@mucodec.com

PV La Glacière

06 987 90 38
N° 100 rue Ampère Av. De Brazza
Pv.laglaciere@mucodec.com

CLM Tsiémé

06 987 90 35
N° 1242 rue Abolo
Cm.tsieme@mucodec.com

PV Mikalou

06 987 90 39
02 rue Kombo – Tika
Pv.mikalou@mucodec.com

CLM Talangaï

06 987 90 36
93 rue Loukolele / Av. M.NG
Cm.talangaï@mucodec.com

PV Massa

06 987 90 41
31 rue Lampama / Av. M.NG
Pv.massa@mucodec.com

PV Bikaroua

06 987 90 42
N°2 rue Christ Roi Lycée Nkombo
Pv.bikaroua@mucodec.com

CLM Mougali

06 987 90 30
N° 53 rue Kimpanzou
Cm.mougali@mucodec.com

PV Moukondo

06 987 90 62
Av. Cité des 17 face station Mkd
Pv.moukondo@mucodec.com

CLM Poto-poto

06 987 90 32
N° 101 Av. De France
Cm.potopoto@mucodec.com

CLM Plateau des 15 ans

06 987 90 29
N° 870 Av. Des 3 Martyrs
Cm.plateau@mucodec.com

PV MAYA-MAYA

06 987 90 81
Bd. D. Sassou NGUESSO – Aéroport
Pv.mayamaya@mucodec.com

CLM Ouenzé

06 987 90 34
N° 227 rue Djambala / Av. Tsiémé
Cm.ouenze@mucodec.com

CLM CCF

06 987 90 22
N° 113 rue Lamothe
Cm.ccf@mucodec.com

CLM Makélékélé

06 987 90 26
N° 1703 Av. de L'OUA
Cm.makelekele@mucodec.com

PV Bourreau

06 987 90 57
Av. Fulbert Youlou, Marché
Bourreau
Pv.bourreau@mucodec.com

LIKOUALA

CLM Impfondo

06 987 90 71
Av. Denis SASSOU NGESSO
mucodecimpfondo@yahoofr

POOL

CLM Kinkala

CLM Mindouli
PV Boko
PV Louingui
06 987 90 37
Marché Kinkala
Cm.pool@mucodec.com

POINTE-NOIRE

CLM Centre Ville

06 987 90 83
N° 26 rue Moetelli
Cm.centreville@mucodec.com

PV Atlantic

06 987 90 89
Av. Charles De Gaulle
Pv.atlantic@mucodec.com

CLM Tchimbamba

06 987 90 72
Route de l'aéroport
Cm.tchimbamba@mucodec.com

CLM Grand Marché

06 987 90 84
N° 92 Av. Raymond Paillet
Cm.grnadmarche@mucodec.com

PV Foire

06 987 90 95
Face foire de Pointe-Noire
Pv.foire@mucodec.com

CLM Loandjili

06 987 90 88
Face Hopital de Loandjili
Cm.loandjili@mucodec.com

CLM Tié Tié Centre

06 987 90 86
Av. de l'Indépendance
Cm.tietiecentre@mucodec.com

CLM Mvou-Mvou

06 987 90 85
Av. de l'Indépendance
Cm.mvoumvou@mucodec.com

CLM Fond Tié Tié

06 987 90 87
Av. de l'Indépendance / MPAKA
Cm.fondtietie@mucodec.com

CLM Tchikobo

PV Mbou mvou mvou
PV Port Autonome
06 987 90 73
Av. Charles De Gaulle, Hôtel Elais
Cm.tchikobo@mucodec.com

BOUENZA

CLM Mouyondzi

06 987 90 56
Quartier Administratif
Cm.mouyondzi@mucodec.com

CLM Madingou

06 987 90 55
Av. de la Gare
Cm.madingou@mucodec.com

CLM Nkayi

06 987 90 53
Av. 31 Décembre
Cm.nkayi@mucodec.com

PV Nkayi

06 987 90 54
Place de la Gare
Pv.nkayi@mucodec.com

NIARI

CLM Dolisie

06 987 90 51
N° 1 Av. de la République
Cm.dolisie@mucodec.com

PV Marché

06 987 90 13
1 Av. LOUBOMO
Pv.marche@mucodec.com

LEKOU MOU

CLM Sibiti

06 987 90 58
Place de la Concorde
Cm.sibiti@mucodec.com

CLM Oyo

06 987 90 65
Av. Edith Lucie BONGO
Cm.oyo@mucodec.com

CLM Owando

06 987 90 68
Place du Marché
Cm.owando@mucodec.com

CLM Makoua

06 987 90 69
En face de l'école des Sœurs
Cm.makoua@mucodec.com

CLM Mossaka

06 987 90 70
A côté du Lycée de Mossaka
Cm.mossaka@mucodec.com

CLM Boundji

06 987 90 66
Place du Maché
Cm.boundji@mucodec.com

CUVETTE OUEST

CLM Ewo

06 987 90 67
P. Marché Im. Mahamadou C
Cm.ewo@mucodec.com

PLATEAUX

CLM Gamboma

06 987 90 61
Qtier. Adm. / KOMO Place de la fraternité
Cm.gamboma@mucodec.com

CLM Djambala

06 987 90 60
Qtier. Adm. Place de la liberté
Cm.djambala@mucodec.com

SANGHA

CLM Ouesso

06 987 90 45
Av. Marien NGOUABI / Face s / sce
Cm.ouesso@mucodec.com

CLM Pokola

06 987 90 46
Face complexe sportif de Pokola
Cm.pokola@mucodec.com

CLM Ngombé

06 987 90 47
Av. Marien NGOUABI
Cm.ngombe@mucodec.com



FEDERATION DES MUCODEC
Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit

06 987 90 00

05 547 90 00

Bd D. Sassou Nguesso
assistance.dg@mucodec.com
contact@mucodec.com
BP 13237 - Centre ville